

Image not found or type unknown



Vendre une maison / obligation légale pour le notaire

Par **paumerais**, le 17/06/2016 à 09:42

2 personnes ont acheté ensemble (la moitié à chacun) une maison et ils ont habité là ensemble pendant 15 ans. Maintenant, la maison est vendue. Naturellement la maison doit être inspecté pour les organismes nuisibles, etc. Je pense que les deux propriétaires payent la moitié du coût. Ou ce soit nécessaire pour la loi française, pour un notaire de payer le coût et déduire le coût du prix de vente?

Par **youris**, le 17/06/2016 à 09:53

Bonjour et merci sont des marques de politesse qui font toujours plaisir aux bénévoles qui répondent sur ce site !